

Je dois dire, en ce qui me concerne, que je ne demande aucune dépense qui ne doive être avantageuse au pays ; je ne veux pas de gaspillage. Mais les habitant du comté de Prince ont des demandes pressantes à faire, car nous avons été terriblement négligés dans le passé. Je suppose que c'est parce que ce comté a toujours élu des députés qui étaient opposés au gouvernement. Je ne vois pas d'autres raisons pour qu'on nous ait négligé à ce point.

Avant de me rasseoir, je demanderai de nouveau au ministre de prendre une note au sujet de Minnegash, et de voir s'il n'y aurait pas moyen d'inscrire un faible crédit dans le budget pour protéger le brise-lames durant la présente saison.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Je remercie mon honorable ami des utiles remarques qu'il vient de faire. Je ne perdrai pas de vue Minnegash. Quant aux travaux à faire à West-Point, la question était de savoir si nous réparions le vieux quai, ou si nous en construisions un nouveau. J'ordonnerai un nouvel examen et verrai ce qu'il y aura de mieux à faire.

M. MACDONALD (King) : Je désire appeler l'attention du ministre sur quelques-uns des travaux publics du comté de King. Il y a là plusieurs quais, des entreprises de cette région ont besoin de réparations. Les cultivateurs de cette région ont besoin de ces quais pour expédier leurs produits. Il y en a un au pont de Cardogan, appelé quai de la Pointe-Lewis, un quai très important dans un grand centre d'expédition, qui a grand besoin de réparations. Il y en a aussi un à Montague, appelé quai de Stevens, qui a une grande importance, et dont les réparations ont été ajournées l'année dernière, parce qu'on réparait un quai voisin, et l'on devait le réparer cette année. Il y a aussi à Annandale un grand quai, qui a grand besoin de réparations.

Il y a encore, sur le côté nord, une entreprise publique appelée le brise-lames de Campbell's-Cove, qui a été d'abord entrepris par le gouvernement provincial qui y a dépensé une certaine somme, mais que le gouvernement fédéral a depuis pris à sa charge. Il sert à un grand nombre de pêcheurs, qui gagnent leur vie avec le produit de la mer, d'une manière très précaire, et qui dépendent exclusivement de ce port. Le brise-lames est le seul port de refuge qu'il y ait sur une étendue d'environ 75 milles de côte, de sorte que je crois que nous avons des titres sérieux à la faveur du gouvernement. Le ministre de la Marine et des Pêcheries sait qu'il a beaucoup d'amis dans cette localité ; mais indépendamment de cela, c'est une entreprise publique d'une grande importance, et j'ai confiance que lorsque le prochain budget supplémentaire sera présenté, il contiendra un crédit pour réparations au brise-lames de Campbell's-Cove, et pour permettre d'exécuter ce qu'on songeait à faire depuis quelque temps.

M. MARTIN : J'appellerai l'attention du ministre des Travaux publics sur les quais de Mink-River et de Red-Point—ainsi que sur le brise-lames de Belle-River. J'espère que dans le prochain budget supplémentaire, il y aura des crédits pour ces trois travaux. Nous avons voté des centaines de milliers de piastres depuis deux jours, mais il faudrait un verre puissant certes pour y distinguer quelques piastres pour l'Île du Prince-Edouard. On a donné

M. YEO.

à entendre à la population de l'île que lorsque le parti libéral arriverait au pouvoir et lorsque l'île aurait un ministre dans le cabinet, comme elle en a un aujourd'hui—et je dois dire que c'est un homme très capable et qui a rendu de grands services au parti libéral—l'Île du Prince-Edouard serait traitée avec plus de libéralité. Mais je vois qu'au lieu d'être traitée avec plus de libéralité, elle est traitée moins libéralement qu'anparavant.

Je rappellerai au comité qu'hier, le ministre des Travaux publics a jugé suffisant d'alléguer, pour justifier le crédit de \$5,000 pour l'exposition des Trois-Rivières, que le gouvernement précédent avait l'intention de faire la même chose et qu'un arrêté ministériel avait été adopté à cette fin. M'appuyant sur le même principe, je dis qu'il y a une bonne raison d'inscrire dans le budget actuel les crédits que le gouvernement précédent se proposait d'appliquer à ces trois travaux publics à Belle-River, Murray-Harbour et Gosh-River. Je puis déclarer au ministre des Travaux publics que le gouvernement précédent se proposait d'affecter \$2,000 au brise-lames de Belle-River, \$1,000 au quai de Mink-River, et \$500 au quai de Red-Point.

Comment se fait-il qu'on applique une règle à la province de Québec au sujet de ces dépenses, et une règle différente à l'Île du Prince-Edouard ? Le ministre de la Marine et des Pêcheries jouit d'une grande influence dans le cabinet, je suppose. Il a parcouru toutes les provinces maritimes pour aider à son parti, et nous étions convaincus qu'il aiderait à sa province natale quand il ferait partie du ministère. Je dois dire que l'Île du Prince-Edouard est traitée très peu libéralement à cet égard. J'espère que le ministre des Travaux publics aura encore l'occasion d'étudier cette question.

J'ai par-devers moi une lettre que j'ai reçue du ministre des Travaux Publics au sujet de ces trois travaux. Elle porte la date du 18 mai 1896, et est ainsi conçue :

Je dois dire que mon prédécesseur avait inscrit au budget supplémentaire qu'il avait soumis au Conseil les items suivants : \$2,000 pour le brise-lames de Belle-Creek, \$1,000 pour la jetée de Murray-Harbour, outre plusieurs crédits de moindre importance, y compris \$500 pour la jetée de Red-Point.

Voter un crédit de \$5,000, comme nous l'avons fait hier soir, pour l'exhibition régionale des Trois-Rivières, choses qui n'est nullement du ressort du gouvernement fédéral, puis négliger d'importants travaux publics de cette nature, qui sont sous le contrôle de l'administration fédérale, est chose tout à fait inexusable. La province de l'Île du Prince-Edouard n'a pas été traitée avec générosité, tant s'en faut ; et elle n'aura pas lieu d'accueillir de bien bonne grâce la nouvelle que le gouvernement n'a pas l'intention de faire les travaux auxquels l'ancien gouvernement avait affecté un crédit. Je tiens à être bref : mais c'est le moins que je puisse faire, que de démontrer au ministre et à ses collègues qu'il est juste de donner à l'Île du Prince-Edouard sa part légitime des deniers publics. A la page même du budget que nous étudions en ce moment, se trouvent inscrits au delà de \$2,000,000 de crédits. Vous avez inscrit au budget des centaines de mille dollars pour les chemins de fer et canaux ; or, quelle part de ces crédits l'Île du Prince-Edouard a-t-elle eue ? Absolument rien. Le fait de refuser un crédit de quelques milliers de dollars pour les brise-lames de l'Île du Prince-Edouard, prouve que